

Le uest



Janvier et Février 2026-NO 172, la revue des Saint-Rochois (es)

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358
www.saint-roch-ouest.ca • info@saint-roch-ouest.ca

Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Bernard Benoit

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi
8 h 30 à 16 h 30

*Depuis
1921*

*Sherron Kollar,
Directrice générale
et greffière-trésorière poste 7550*

*Jonathan Potvin,
Inspecteur municipal, poste 7551
inspecteur@saint-roch-ouest.ca*

*L'agriculture, c'est
dans notre nature*

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 3 février et
le mardi 3 mars 2026,
à 19 h, au 270, Route 125

TAXES MUNICIPALES
1^{er} versement
jeudi, 5 mars 2026



• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Meilleurs vœux pour 2026 !

Je profite de cette première publication de l'année pour vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour 2026. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et sérénité, à vous et à vos proches.

Le 16 décembre dernier, le conseil a adopté le budget 2026. Vous trouverez tous les détails, ainsi que le nouveau taux de taxe, à l'intérieur de la revue municipale.

Enregistrement des chiens

Conformément à la réglementation municipale, tous les propriétaires de chiens doivent enregistrer leur animal auprès de la Municipalité. Lors de l'enregistrement, vous recevrez une médaille gratuite à placer au cou de votre chien en tout temps. Cette médaille permet de recenser tous les chiens présents sur notre territoire.

Vous pouvez obtenir la médaille au bureau municipal :

• **Mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 – 12 h / 13 h – 16 h 30**

Vous pouvez également la recevoir par la poste en remplissant le formulaire disponible sur notre site internet : www.saint-roch-ouest.com

Pour signaler un chien errant, veuillez communiquer avec le **Centre de Dressage Unique Inc. de Saint-Roch-de-l'Acadian au (450) 588-2493.**

Profitez de l'hiver et restez prudents sur la route !

Pierre Mercier, Maire



• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations	4-8
Avis publics	9-10
Les troubles cognitifs	11
Communiqué de presse : 811	12
Communiqué de presse : Le port du masque réintroduit dans les installations de la CISSS	13
MDJ : Ce qu'il faut savoir	14
MDJ : Donnez vos canettes	15
Carnet de ressources de la MRC Montcalm	16
Horaire de la bibliothèque Alice Parizeau et Où trouver le carnet de ressource de la MRC Montcalm	17
Message de la bibliothèque	18-19
Horaire des activités de la bibliothèque	20
Nuit de la lecture et Code QR de la bibliothèque	21
Programmation des activités et loisirs 2026	22
Horaire de la patinoire	23
La Galopade et Les mercredi soirs fou de ballon	24
Mercredi divertissement de la relâche et Olympique	25
Les après-midi sport pendant la relâche et cinéma de la relâche	26
Basketball libre	27
Conférences gratuites	28-30
Rappel sur les bacs à déchets	31-32
Collecte - Informations générales	33
Les bonnes pratiques de ramassage	34
Calendrier des collectifs 2026	35
Programmation semaine de la relâche	36

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE SPÉCIALE BUDGET TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2025

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

Il est résolu que le budget pour l'exercice financier 2026, d'un montant total de **745 771 \$**, tel que détaillé ci-après, soit adopté à l'unanimité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET 2026

RECETTES

Taxes sur la valeur foncière	579 427,00 \$
Règlement d'emprunt 129-2019	10 301,00 \$
Taxes sur une autre base	39 727,00 \$
Transferts	85 966,00 \$
Services rendus	8 100,00 \$
Imposition de droits	3 300,00 \$
Amendes et pénalités	10 000,00 \$
Intérêts	1 000,00 \$
Autres revenus	7 950,00 \$

TOTAL

745 771 \$

DÉPENSES

Administration générale	269 252,00 \$
Sécurité publique	155 795,00 \$
Transport	194 310,00 \$
Hygiène du milieu	46 616,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	20 200,00 \$
Loisirs et culture	45 383,00 \$
Frais de financement	8 651,00 \$

TOTAL

740 207,00 \$

Affectations 5 564,00 \$

Excédent (déficit) accumulé

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS **745 771,00 \$**

Taux des taxes pour l'exercice financier 2026

Foncière générale : 0.4050 \$ / 100 \$ évaluation

Taxe spéciale : 0,0072 \$/100 \$ évaluation

Taxes d'ordures : 305 \$ par unité de logement

Taxe cours d'eau : 0.0002 \$ du mètre carré de superficie

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES
2026, 2027 ET 2028**

Il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, tel que présenté, et ce, sous réserve de l'obtention des subventions et du financement applicables à certains travaux, à savoir :

2026

ADMINISTRATION

Équipements de bureau 3 000 \$

AMÉNAGEMENT MAIRIE ET L'AIRE DE REPOS

Jardin 2 000 \$

VOIRIE

Travaux de réfection de la Route 125 700 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2026: **705 000 \$**

2027

ADMINISTRATION

Équipements de bureau 2 000 \$

AMÉNAGEMENT MAIRIE ET L'AIRE DE REPOS

Terrain 3 000 \$

VOIRIE

Remplacement des ponceaux et pavage de divers rangs 100 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2027: **105 000 \$**

2028

ADMINISTRATION

Équipements de bureau 1 000 \$

AMÉNAGEMENT MAIRIE ET L'AIRE DE REPOS

Terrain 3 000 \$

VOIRIE

Remplacement des ponceaux et pavage de divers rangs 100 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2028: 104 000 \$

FINANCEMENT

Différents projets seront financés par la subvention du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2024-2028).

NOTE :

- Le programme triennal d'immobilisation (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser et initier au cours des trois années du PTI.
- L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal; ce n'est pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation.
- Certains projets figurent au PTI sous réserve d'approbation gouvernementale.
- Le conseil municipal peut modifier ses intentions et chaque projet doit être approuvé à l'avance.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2025

ENTÉRINER LES TRAVAUX D'URGENCE POUR UN CHANGEMENT DE PONCEAU

Il est résolu d'entériner les travaux réalisés pour le remplacement du ponceau qui s'est affaissé le 26 novembre dernier près du 720, chemin du Ruisseau St-Jean. Le contrat a été octroyé de gré à gré à Latendresse Asphalte inc., puisque cette entreprise procédait déjà au remplacement d'un autre ponceau près du 770, chemin du Ruisseau St-Jean, et que l'équipement ainsi que la signalisation étaient déjà sur place.

AJUSTEMENT DES HEURES DE TRAVAIL ET DU SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est résolu qu'en raison de l'augmentation de la charge de travail au bureau municipal et des heures supplémentaires non rémunérées effectuées par la directrice générale, le conseil municipal autorise l'augmentation de ses heures de travail de 14 heures par mois, et ce, à compter du 1er janvier 2026. Le salaire de la directrice générale est ajusté en conséquence.

ADHÉSION AU RÉGIME DE RETRAITE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est résolu d'adhérer au Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREM-Q) à compter du 1er janvier 2026 et que la directrice générale et greffière-trésorière participe à ce régime à partir de cette date.

FORMATIONS MUNICIPALES 2026

Il est résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à participer aux trois formations municipales offertes par DCA Comptable Professionnel Agréé, portant sur : la comptabilité municipale et l'analyse du rapport financier, les immobilisations et la dette à long terme, ainsi que l'excédent accumulé et ses affectations.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 JANVIER 2026

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2025 -2029 - APPROUVER LES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS -DOSSIER : (PPA-CE) NLA37648

Il est résolu que la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter, à remplir le formulaire de reddition de comptes V-AF13, et que le conseil approuve des dépenses d'un montant de 5 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles à l'aide financière.

ARCHIVES MISES À JOUR

Il est résolu de mandater Archives Lanaudière pour procéder à la mise à jour du calendrier de conservation, du plan de classement ainsi que des dossiers semi-actifs et inactifs des archives municipales.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ

Il est résolu d'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle 2026 auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

AFFECTATION D'UNE SOMME AU FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

Il est résolu d'affecter un montant de 1 800 \$ pour le fonds réservé à la tenue d'une élection.

ANNULER LA RÉSOLUTION 227-2025 - AUTORISATION DE SIGNATURE ENTENTE PREMIER RÉPONDANT / SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ INCENDIE / SANTÉ QUÉBEC

Il est résolu que la municipalité est déjà desservie par la Ville de Saint-Lin-Laurentides pour les services d'incendie et de premiers répondants. Bien qu'une résolution (227-2025) ait été adoptée pour autoriser la signature d'une nouvelle entente pour ces services, le CISSS de Lanaudière a confirmé qu'elle n'était pas nécessaire, puisque la Ville a déjà été mandatée à cet effet par des résolutions antérieures (240-2020 et 078-2025). Par conséquent, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'annuler la résolution 227-2025.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est résolu de renouveler le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour les deux prochaines années et de mandater les personnes suivantes :

- Monsieur Francis Mercier, conseiller no 4, soit nommé à titre de représentant du Conseil municipal.
- L'inspecteur municipal
- Monsieur Laurent Trudel, contribuable et président du comité consultatif d'urbanisme
- Monsieur Germain Mercier, contribuable
- Monsieur David Mercier, contribuable

ADHÉSION DÉFINITIVE RREM

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec et que cette adhésion soit effective à compter du 1^{er} janvier 2026.

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS

Il est résolu de proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et d'inviter les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité, à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale, sous le thème : « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale ! ».

CREVALE

Il est résolu, à l'unanimité des conseillers et de la conseillère, de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité.

Pour ce faire, nous nous engageons à nommer une déléguée en matière de réussite éducative pour la prochaine année ou à la reconduire dans ses fonctions.

Afin de faciliter les communications entre le CREVALE et notre municipalité, nous nommons donc Mme Josianne Chayer à titre de déléguée en matière de réussite éducative.

APPUI À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DANS LE CONTEXTE DE COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest reconnaisse l'importance de l'éducation et le rôle fondamental de l'École Notre-Dame, située dans la Municipalité de Saint-Alexis, dans la réussite et le bien-être des jeunes. Face aux compressions budgétaires affectant l'école, le conseil municipal décide d'appuyer l'École Notre-Dame et de transmettre la présente résolution à sa direction ainsi qu'aux organismes concernés.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que :

Conformément à la **Loi sur le traitement des élus municipaux** (RLRQ, chapitre T-11.001), avis public est donné à l'effet que :

Le 6 janvier 2026, lors de la séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 170-2025 relatif au traitement des élus municipaux.

Ce règlement a pour objet de :

- fixer la rémunération du maire ainsi que celle des membres du conseil municipal ;
- déterminer le taux d'indexation annuel.

Il abroge les règlements 96-2010, 99-2011, 110-2014 et 113-2014 et prend effet rétroactivement au 1er janvier 2026.

Le règlement est disponible au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST, ce 20 janvier 2026.

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que :

Le 6 janvier 2026, lors de la séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 171-2026.

Ce règlement a pour objet de :

- fixer le taux de taxe et les tarifs pour l'exercice financier 2026 ;
- préciser les conditions de perception de ces taxes et tarifs.

Le règlement est disponible au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST, ce 20 janvier 2026.

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

Conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c.C-27.1), le rôle général de perception des taxes de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest pour l'exercice 2026 a été déposé au bureau municipal. Il peut être consulté au 270, Route 125, aux heures d'ouverture (mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30).

Et, qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST, ce 23 janvier 2026.

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière



PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS

CONSIDÉRANT que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale ! » ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT que la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens ;

En conséquence, le conseil municipal de Saint-Roch-Ouest lors de sa séance du 6 janvier 2026 proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat électoral

Les troubles neurocognitifs



Vous oubliez plus souvent vos rendez-vous ou de prendre votre médication?

Vous avez moins d'intérêt pour vos activités de loisir ou les rencontres avec votre entourage?



Vous avez du mal à reconnaître certains objets ou certaines personnes?



Vous êtes devenu plus déprimé ou irritable?



Il vous est arrivé de vous perdre dans un endroit connu ou de confondre les jours de la semaine?



Vous cherchez vos mots?

Il vous est arrivé d'égarer des objets que vous utilisez au quotidien?



La trajectoire

Pour obtenir un diagnostic

Médecin de famille en GMF / GMF-U ou en clinique privée.

Sans médecin de famille

Prendre rendez-vous avec votre médecin et énumérer les signes qui vous préoccupent.

Guichet d'accès à la première ligne (GAP) au 811, option 3 ou gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca/fr

- Évaluation par l'infirmière.
- Évaluation médicale.
- D'autres consultations ou examens pourraient être demandés.

- Pose du diagnostic de trouble neurocognitif par le médecin ou surveillance des symptômes.

- Si requis, référence vers un médecin spécialiste.

Pour obtenir de l'aide

Si vous avez un médecin de famille, un suivi infirmier et/ou psychosocial pourrait vous être proposé, ainsi qu'à vos proches.

Pour du support, de l'écoute ou de l'information, vous pouvez contacter :

Société Alzheimer Lanaudière

450 759-3057 sadl.org

info@sadl.qc.ca

APPUI pour les proches aidants

1 855 852-7784 lappui.org

Soutien à domicile

Lorsque la personne atteinte présente une perte d'autonomie, en lien avec un trouble neurocognitif ou un autre problème de santé, vous pouvez effectuer une demande au soutien à domicile soit par :

- **Guichet d'accès en soutien à domicile**
1866 757-2572
 - La semaine : de 8 h à 18 h
 - La fin de semaine : de 8 h 30 à 16 h 30
- guichetsadnord.ciessler@ssss.gouv.qc.ca
- guichetsadsud.ciessler@ssss.gouv.qc.ca

- **Info-social**
811, option 2
■ 7 jours sur 7, 24 h sur 24 h



Renseignez-vous à l'accueil ou numérisez le code QR pour plus d'informations.

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Québec

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Souvent, pas besoin d'aller à l'urgence! En appelant Info-Santé, vous êtes au bon endroit

Joliette, le 17 décembre 2025 – Les virus circulent et la période des rassemblements est commencée. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière vous rappelle que la **ligne Info-Santé (811) est le numéro à composer quand votre problème de santé ou celui d'un proche vous inquiète**. C'est gratuit, confidentiel et disponible 7 jours par semaine, 24 heures sur 24.

Un professionnel de la santé prendra le temps de vous écouter et d'évaluer votre situation. Il pourra vous donner des conseils pour vous aider à aller mieux. Au besoin, il pourra aussi vous suggérer d'aller voir un autre professionnel comme un pharmacien, un médecin de famille ou une infirmière praticienne spécialisée. Si vous ne voulez pas attendre en ligne lors de l'appel, vous pouvez fournir votre numéro de téléphone et attendre que l'on vous rappelle sans perdre votre place dans la file d'attente.

Soyez prêts pour les Fêtes

Si vous êtes en bonne santé, vous n'avez probablement pas besoin d'aller à l'urgence pour un virus. Voici [le lien](#) pour accéder à des conseils selon votre problème de santé pour vous soigner ou soigner votre proche dans le confort de votre maison. Il y a des fiches pour 20 problèmes de santé comme la grippe, la fièvre, la gastro, etc.

Nous vous rappelons qu'adopter des gestes simples peut aussi permettre d'éviter d'attraper un virus et de le transmettre :

- tousser dans le pli du coude;
- se laver fréquemment les mains;
- réduire les contacts avec ses proches quand on est malade;
- porter le masque;
- se faire vacciner pour se protéger davantage.

Si votre état de santé ou celui d'un proche nécessite des soins rapidement, rendez-vous à l'urgence la plus proche. Pour une assistance immédiate, composez le 911.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Sara Gauthier, agente d'information
Direction des communications et des relations publiques
Relations.medias.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.ciessleran.gouv.qc.ca

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le port du masque réintroduit dans les installations du CISSS de Lanaudière

Joliette, le 18 décembre 2025 – Considérant la situation épidémiologique au Québec et dans la région de Lanaudière, l'augmentation de la transmission des virus et l'arrivée de la saison grippale, le Centre intégré de santé de services sociaux (CISSS) de Lanaudière réintroduit le port du masque systématique, avec ou sans présence de symptômes, dans ses installations jusqu'à nouvel ordre. L'objectif est de limiter la transmission de virus et de protéger les membres du personnel et les personnes qui reçoivent des soins et des services.

Il est donc demandé de porter le masque dès l'entrée dans les installations et de le retirer dès la sortie. Il doit être changé s'il est souillé, humide ou s'il a servi plus de 4 heures consécutives. Le port du masque est requis pour les travailleurs, les personnes proches aidantes, les visiteurs, les accompagnateurs ou toute autre personne circulant dans nos milieux, sauf dans les centres administratifs où les travailleurs n'œuvrent pas auprès d'usagers, à moins d'un avis contraire.

La Direction du CISSS tient à rappeler que des gestes simples appliqués au quotidien contribuent à réduire les risques de transmission :

- Se laver les mains;
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier ou son coude lorsque l'on éternue ou que l'on tousse;
- Porter un masque;
- Rester à la maison ou éviter les rassemblements en présence de symptômes grippaux ou de gastroentérite.

La population est également invitée à considérer les ressources alternatives à l'urgence, si la problématique n'est pas urgente :

- Appeler au 811;
- Consulter son pharmacien;
- Prendre rendez-vous avec son médecin de famille ou à une clinique médicale au rvsq.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de limiter la transmission de virus dans nos installations pour le bien du personnel et des personnes qui reçoivent des soins et des services.

Pour plus d'informations sur les services de santé et les services sociaux disponibles dans la région, visitez le www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca.

– 30 –

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

SOUPER ST-VALENTIN

vendredi, 13 février

**MILIEU DE VIE
OUVERT AU 10*-17
ANS**

Pour ne rien
manquer

*Projet pilote pour
les 10-11 ans

RELÂCHE SCOLAIRE

2 au 6 mars 2026

Inscription vers
la mi-février



102 Place des Loisirs
Saint-Esprit

TEL : 450-839-7227 | CELL : 438-377-4201

mdjsaintesprit@gmail.com

Pour nous joindre

DONNEZ VOS CANETTES, SOUTENEZ NOTRE ORGANISME



102, PLACE DES LOISIRS, SAINT-ESPRIT
(Prendre l'escalier extérieur qui mène au 2e)

CISSS de Lanaudière – Guichet d'accès centralisé :
Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.
1 877 322-2888

Entraide pour la déficience intellectuelle du Laletto métropolitain : St-Alexis, St-Esprit, St-Jacques, St-Liguor, St-Marie-Salomé.
450 759-9821

Les maisons d'âgé Lanaudière : Hébergement (deux résidences adaptées) soutien à domicile et services aux personnes handicapées.
438 863-4323

Offices des personnes handicapées du Québec : Aide aux personnes handicapées à l'emploi, à la formation, à la recherche d'emploi, à la création d'entreprises et à leurs démarches d'accès aux services.
1 800 967-1465

Santé mentale

Le lieu du phare de Lanaudière : Services pour les membres de l'entourage des personnes vivant avec un problème de santé mentale.
450 752-4544 / 1 800 465-4544

Les ressources Montcalm : Groupe d'entraide pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale.
450 839-7050

Les services de crise de Lanaudière : Services aux personnes vivant avec une situation difficile provoquant la crise.
1 800 438-0966

Phobie-sévére : Anxiété, troubles obsessionnels.
514 276-3105 / 1 866 922-0002

Population Lanaudière : Aide à la réinsertion sociale et résidentielle des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale.
450 752-6870 / 1 877 752-6870

RELIEF : Anxiété, dépression et bipolarité.
1 866 738-4873

Maladies spécifiques

Association de la fibromyalgie et de douleurs chroniques de Lanaudière :
450 759-7184 / 1 888 223-0227

Association polyarthrite du Québec :
514 287-7400 / 1 888 788-6669

Association sclérose en plaques de Lanaudière :
450 753-5545

Cancer-aide Lanaudière :
450 759-0869

Dialectiques de Lanaudière :
450 752-5233

Société abstinence de Lanaudière :
450 759-3007 / 1 877 95-3077

Un cœur pour tous Lanaudière :
450 760-3039

Défense des droits

Action-logement Lanaudière : Défense des droits des locataires.
450 394-1778 / 1 855 394-1778

AQOR de la Quatrième : Défense des droits des personnes prétraitées et retraitées.
450 898-2241

Association des dévotés sourds et des malentendants du Québec :
450 857-8500

Association des travailleurs et travailleuses de Lanaudière : Défense individuelle et collective des droits des victimes de harcèlement du travail et de maladies professionnelles dans Lanaudière.
450 834-1220

CAAP Lanaudière : Assistance et accompagnement pour une démarche de plainte dans le système de santé et des services sociaux, et auprès de locataires de résidences pour aînés ayant des problèmes avec leur bail.
450 759-7700 / 1 800 882-9822

Comité des usagers du CISSS du Nord de Lanaudière : Information sur vos droits et accompagnement dans une situation problématique en lien avec les soins et les services du réseau public de la santé et des services sociaux.
450 759-5222, poste 2557 / 1 833-549-5733

Groupe d'information et de défense des droits sociaux : Des personnes à faible revenu ou en situation de pauvreté.
450 831-4825

Plains droits Lanaudière : Informations sur les droits et les recours en santé mentale.
450 394-0779 / 1 855 394-0779

Services généraux

ACEF Lanaudière : Aide à la gestion des finances personnelles.
450 759-1335 / 1 868 414-1333

Coopérative de services multiples de Lanaudière : Accompagnement pour remplir un formulaire.
450 833-3333

La Maison Adeline Dion :

Services d'accompagnement pour les endeuillés et les proches aidants de Lanaudière dans un contexte de soins palliatifs et de fin de vie : intervention individuelle, de groupe, ateliers d'information et d'échanges.
450 832-9870

Office d'habitation Lanaudière Nord : Offre de loyers à prix modique et service d'aide à la recherche de logement.
450 315-0480 / 1 888 315-0748

Notes



MRC de Montcalm
Entre futur et nature

Merci à la MRC de Montcalm
pour le soutien financier de cette nouvelle édition !



Merci au Centre d'action bénévole de Montcalm
pour la réalisation de ce carnet de ressources !
450 839-3118 / 1 888 839-2440
lequipe@cabmontcalm.com

Table de concertation en soutien à domicile de Montcalm

Édition 2025

Horaires Bibliothèque Alice-Parizeau

Mardi 9 h à 17 h 30

Mercredi 12 h 30 à 17 h 30

Jeudi 12 h 30 à 17 h 30

Vendredi 12 h 30 à 19 h

Samedi 10 h à 14 h



En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez utiliser la chute
à livre pour rapporter vos emprunts

bibliotheque@saint-esprit.ca

450 831-2274

45, rue des Écoles, Saint-Esprit



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
des Trois-Rivières, de la Vallée de la Madeleine



Le Carnet des ressources est maintenant disponible!

Merci à la MRC de Montcalm pour le soutien financier!



Où vous le procurer ?

- À votre municipalité
- À la bibliothèque
- À votre pharmacie
- Au CAB Montcalm



Nos vœux pour la nouvelle année 2026

À l'occasion de cette nouvelle année, toute l'équipe de la Bibliothèque Alice-Parizeau souhaite vous adresser ses vœux les plus sincères. Que 2026 soit placée sous le signe du bonheur, de la santé et de la réussite, tant sur le plan personnel que professionnel.

Chaque nouvelle année est une page blanche, un nouveau chapitre rempli de promesses et d'opportunités. Nous espérons qu'elle vous permettra de réaliser vos projets, de nourrir vos rêves et de découvrir de nouvelles passions. Que chaque jour soit une occasion de renforcer vos liens avec vos proches et de savourer pleinement chaque moment.

Que 2026 soit jalonnée de belles rencontres, de défis stimulants et de souvenirs mémorables. Accueillez l'inattendu et laissez-vous porter par les vagues de la vie. Au plaisir de partager avec vous cette belle aventure humaine tout au long de l'année!

Toute l'équipe de la Bibliothèque Alice-Parizeau vous souhaite une merveilleuse année 2026.

La chronique de Martine

Le goût de la lecture : un cadeau inestimable

À la naissance, chaque enfant reçoit une multitude de cadeaux. Parmi ceux-ci, le goût de la lecture est sans doute l'un des plus précieux. Lire n'est pas seulement une activité : c'est une porte ouverte sur l'immensité du monde, une invitation à explorer, à apprendre et à s'enrichir, sans frais et sans limites.

La lecture est d'abord une source de réconfort. Dans les livres, nous rencontrons des personnages auxquels nous pouvons nous identifier, des histoires qui résonnent avec nos émotions. Ils nous rappellent que nos luttes ne sont pas uniques et nous offrent un refuge lorsque la vie devient plus difficile. La littérature console et nous fait sentir moins seuls.

Lire stimule également notre esprit. Chaque ouvrage nous expose à de nouvelles idées, à des points de vue variés, et nourrit notre curiosité. Les mots deviennent des graines qui germent dans notre pensée, développant notre esprit critique et élargissant notre compréhension du monde.

La lecture nous permet aussi de voyager sans bouger. Grâce aux livres, nous découvrons d'autres cultures, d'autres réalités et d'autres façons de vivre. Cette ouverture nous rend plus tolérants, plus sensibles à la diversité et plus riches humainement.

En définitive, le goût de la lecture est une véritable lumière intérieure. Il développe l'empathie, nourrit la réflexion et accompagne chacun dans son cheminement personnel. Offrir le goût de la lecture à un enfant, c'est lui remettre les clés d'un monde infini, rempli de promesses et de possibilités.

Du nouveau à votre bibliothèque

Soirées jeux de société en pyjama – en famille!

Une fois par mois, le vendredi de **18 h 30 à 21 h**, la bibliothèque vous invite à des soirées ludiques en famille.

- Activité gratuite et ouverte à tous
- Jeux classiques et nouveautés pour tous les âges
- Ambiance conviviale et détendue

Prochaine soirée : vendredi 30 janvier

Aucune réservation requise.

Pour connaître les dates à venir, surveillez notre page Facebook. Venez partager des moments mémorables en famille ou entre amis!

Retour sur un atelier enrichissant

Le **mercredi 17 décembre**, nous avons eu le plaisir d'accueillir un atelier organisé par l'ACEF de Lanaudière. Près de 20 participants étaient présents pour découvrir une foule de trucs pratiques en matière d'économie et de gestion budgétaire.

Animée par Caroline, dynamique et passionnée, la rencontre a donné lieu à des échanges riches et concrets. Des conseils simples aux stratégies plus élaborées, chacun est reparti avec des outils utiles et la motivation de les mettre en pratique.

Merci à l'ACEF de Lanaudière pour cette belle initiative et bravo à Caroline pour son animation inspirante. Nous avons déjà hâte aux prochains ateliers!

Inscrivez-vous à la page Facebook de la bibliothèque pour découvrir toutes nos activités.

Horaire des activités – Janvier et février

Janvier

•Vendredi 23 janvier, 19 h à 21 h

Tricot des copains/copines – Pour tous

•Mercredi 21 janvier, 19 h à 21 h

Club de lecture – Pour tous

•Samedi 24 janvier, 19 h à 8 h

Nuit de la lecture à la bibliothèque – Jeunes de 7 à 10 ans

•Vendredi 30 janvier, 18 h 30 à 21 h

Soirée jeux de société en pyjama – Pour tous (enfants accompagnés d'un adulte)

Février

•Vendredi 6 et 20 février, 19 h à 21 h

Tricot des copains/copines – Pour tous

•Mercredi 11 février, 19 h à 21 h

Club Éco : Atelier sur les achats en ligne avec l'ACEF de Lanaudière – Adultes

•Mercredi 18 février, 19 h à 21 h

Club de lecture – Pour tous

•Vendredi 13 février, 18 h 30 à 21 h

Soirée jeux de société en pyjama – Pour tous (enfants accompagnés d'un adulte)

•Samedi 21 février, 10 h 30 à 11 h 15

Éveil à la lecture – Enfants de 3 à 5 ans

•Vendredi 27 février, 19 h à 21 h

Conférence : Êtes-vous un bon modèle financier pour vos enfants?

la nuit de la lecture

8e édition



24.01.2026

en ligne et en personne
nuitlecture.ca

POUR TOUT SAVOIR SUR LES
ACTIVITÉS OFFERTES À LA
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU
N'HÉSITEZ PAS À NOUS
SUIVRE SUR 

@Bibliothèque Alice- Parizeau (St- Esprit)



PROGRAMMATION ACTIVITÉS LOISIRS HIVER 2026



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO
39, RUE DES ÉCOLES

Du 12 janvier au 10 avril 2026 (13 semaines)

BADMINTON

Lundi: 18h-19h

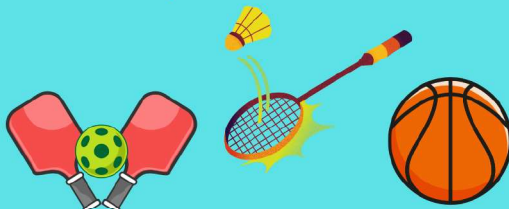
Mercredi: 19h-20h

Mercredi: 20h-21h

3 terrains disponibles en simple (2) ou en double (4).

Raquette de badminton, volants et espadrilles à semelles blanches (obligatoire).

Gratuit pour les résidents



Inscription du 6 au 8 janvier 2026
À la mairie de Saint-Esprit
située au 81, rue Saint-Isidore

PICKLEBALL

Lundi: 19h-21h (pour tous)

Jeudi: 19h-20h30 (compétitif)

Jeudi 20h30-22h (récréatif)

3 terrains disponibles en double (4).

Raquette de pickleball, balle et espadrilles à semelles blanches (obligatoire).

Gratuit pour les résidents

BASKETBALL

Vendredi: 20h-22h

Espadrilles à semelles blanches (obligatoire).

Gratuit pour les résidents

De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 17 h

Pour information ou suggestion d'activité:
Contactez Dominic Lapalme, Coordonnateur aux loisirs
loisirs@saint-esprit.ca ou 450-831-2114 poste 7530

HEURES D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE

COUR DE L'ÉCOLE
DOMINIQUE-SAVIO
39, RUE DES ÉCOLES

DU LUNDI AU VENDREDI
18H À 22H

POUR LA DURÉE DES
VACANCES DES FÊTES,
SI LA TEMPÉRATURE
LE PERMET, LA
PATINOIRE SERA
OUVERTE SELON
L'HORAIRE DE FIN DE
SEMAINE.

FIN DE SEMAINE

10H À 12H

PATIN LIBRE SEULEMENT (SAMEDI ET DIMANCHE)

13H À 17H

18H À 22H

AIRE DE REPOS
DISPONIBLE À L'INTÉRIEUR



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature.

-NOUVEAUTÉ-

PÉRIODES DE PATINAGE LIBRE SEULEMENT

SAMEDI – 10 H À MIDI
DIMANCHE – 10 H À MIDI

COUR DE L'ÉCOLE
DOMINIQUE-SAVIO
39, RUE DES ÉCOLES

AIRE DE REPOS
DISPONIBLE À L'INTÉRIEUR

LE RESTE DU TEMPS, LA PATINOIRE EST PARTAGÉE
ENTRE LE PATINAGE ET LE HOCKEY



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature.



La Galopade

30 AOÛT 2026

**Inscription résident(e)
de Saint-Esprit
et Saint-Roch-Ouest**

15,00\$ - TOUTES DISTANCES
5,00\$ - BOUT'CHOU

**À LA MAIRIE DE SAINT-ESPRIT
81, RUE SAINT-ISIDORE**

**VOUS DEVEZ AVOIR UNE PREUVE DE RÉSIDENCE ET LES FRAIS
D'INSCRIPTIONS EN ARGENT COMPTANT**

**POUR INFORMATION
LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA
450 831-2114 POSTE 7530**

Savais-tu en tant que résident(e) de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest, tu as accès à un tarif préférentiel pour ton inscription à la 21^e édition de la Galopade. Le coût est de 15,00\$, au lieu du prix régulier.

Merci de l'information



**LES MERCREDIS SOIR
FOU DE BALLON**

À LA PATINOIRE DE SAINT-ESPRIT

**TOUS LES MERCREDIS SOIR, DE 18H30 À 20H, LA PATINOIRE EST RÉSERVÉE POUR LA
PRATIQUE DU BALLON SUR GLACE POUR ADOS ET ENFANTS (8 À 14 ANS)**

**LA SAISON DÉBUTERA DÈS L'OUVERTURE DE LA PATINOIRE
SELON LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS, LES JOUEUSES ET JOUEURS SERONT DIVISÉS EN NOMBRE D'ÉQUIPE PAIR**

**PRÊT DE BALLON ET DE BÂTON SUR PLACE ✦ VOUS DEVEZ AVOIR VOTRE CASQUE
ENTRAÎNEUR SUR PLACE ✦ ÉQUIPES MIXTES - 8 À 14 ANS**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (SANS FRAIS)

**POUR INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA
450 831-2114 POSTE 7530**

**PATINOIRE DE SAINT-ESPRIT
39, RUE DES ÉCOLES**





MERCREDI DIVERTISSEMENT DE LA RELÂCHE



Le mercredi 4 mars, venez nous rejoindre au gymnase pour un après-midi, tout en divertissements. Jeux vidéo, jeux de société et peinture de figurine MANGA.



Quand: Le mercredi 4 mars 2026
De 13 h à 17 h

Où: Gymnase de l'école Dominique-Savio
39, rue des Écoles

Coût: Gratuit



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature



SAINT-ESPRIT EN MODE OLYMPIQUE

VENEZ VIVRE LA FIÈVRE OLYMPIQUE AVEC NOUS!

Lors des deux derniers week-ends olympiques, soit les 14 et 15 février, ainsi que les 21 et 22 février, vous pourrez venir visionner en direct plusieurs moments magiques en notre compagnie, au gymnase de l'école Dominique-Savio.

Réservez également votre dimanche matin du 22 février, alors qu'aura lieu le match pour la médaille d'or en hockey masculin.



Suivez notre page Facebook pour plus d'information et pour connaître un horaire plus précis.

- **Quand:** 14-15 et 21-22 février
Où: Gymnase école Dominique-Savio
Heure: de 10 h à 16 h (à confirmer)



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Les après-midi sport, * de la relâche au gymnase

Du 2 au 6 mars, pendant la semaine de relâche, venez dépenser de l'énergie avec nous entre 13 h et 17 h.

Jeux libres et selon vos goûts vous seront offerts (Badminton, Basketball, Ballon chasseur, etc...)

39, rue des Écoles

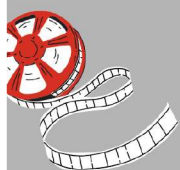
* Le mercredi 4 mars, le gymnase sera réservé pour des jeux de divertissements



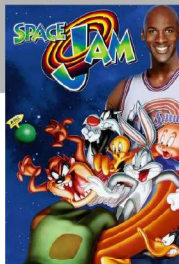
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature



CINÉMA DE LA RELÂCHE



QUAND: VENDREDI 27 FÉVRIER 2026

HEURE: 19 H

OÙ: GYMNASSE ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

39, RUE DES ÉCOLES

*APPORTEZ VOS COUVERTURES AINSI QUE BREUVAGE ET COLLATION

*NOUS AURONS QUELQUES SURPRISES SUR PLACE



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT





SESSION HIVER 2026

BASKETBALL LIBRE

IMPORTANT:
VOUS DEVEZ AVOIR DES SOULIERS
À SEMELLES BLANCHES OU DES
SEMELLES QUI NE MARQUENT
PAS LA SURFACE DE JEU

**TOUS LES VENDREDI SOIR DE
20 H À 22 H
DÈS LE 16 JANVIER 2026**

**INSCRIPTION SUR PLACE
GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS**

**AU GYMNASÉ
DE L'ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO**

**Pour information
loisirs@saint-esprit.ca
450 831-2114 poste 7530**



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

CONFÉRENCES GRATUITES HIVER 2026

POUR TOUS LES PARENTS DE LA MRC DE MONTCALM

SERVICE DE
GARDE
SUR PLACE



MES PARENTS : UNE ÉQUIPE GAGNANTE

3
FÉVRIER

Dans cette conférence, Audrey Champagne, intervenante, parlera de comment rester une bonne équipe pour l'enfant, même quand les parents sont séparés. Elle donnera des trucs concrets pour mieux s'entendre.

MARDI
18 h 30 à 20 h 30

Sainte-Julienne | NOUVEAUTÉ
Parents d'enfants de 5 à 17 ans



L'OPPOSITION : AVANT DE VIRER SUR LE TOP

11
FÉVRIER

Dans cette conférence, Janie-Claude St-Yves et Nancy Morin, psychoéducatrices, vous aideront à mieux comprendre le trouble de l'opposition chez votre enfant et vous donneront des trucs.

MERCREDI
18 h 30 à 20 h 30

Saint-Calixte
Parents d'enfants de 6 à 12 ans



DAVE MORISSETTE

18
FÉVRIER

Pour la Semaine de la persévérance, notre invité sera Dave Morissette ! Ancien joueur de hockey, participant de l'émission Sortez-moi d'ici et animateur, Dave nous parlera de persévérance, de courage et de confiance en soi.

MERCREDI
18 h 30 à 20 h 30

Sainte-Julienne | NOUVEAUTÉ
Participez AVEC vos enfants de 10 à 17 ans



L'ANXIÉTÉ CHEZ MON ENFANT : QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE PARENT ?

24
FÉVRIER

Dans cette conférence, Isabelle Lambert, du CISSS de Lanaudière, et Angelica Andretti, intervenante chez Réussite éducative Montcalm aideront les parents à mieux comprendre le stress et l'anxiété chez les enfants en plus de donner des trucs simples et concrets.

MARDI
18 h 30 à 20 h 30

Saint-Lin-Laurentides | NOUVEAUTÉ
Parents d'enfants de 5 à 12 ans

INSCRIPTION

Coralie Dunn | 438 843-4826, poste 3
coraliedunn@reussiteeducativemontcalm.com

CONFÉRENCES GRATUITES HIVER 2026

POUR TOUS LES PARENTS DE LA MRC DE MONTCALM



PARENTS À BOUT : RALENTIR SANS CULPABILISER

**17
MARS**

Dans cette conférence, Cynthia Diamond-Ouellette, criminologue, parlera de l'importance de prendre soin de soi quand on est un parent souvent sollicité. Elle donnera des idées simples pour y arriver.

MARDI
18 h 30 à 20 h 30

Saint-Esprit | NOUVEAUTÉ
Parents d'enfants de 5 à 17 ans



FAVORISER DES RELATIONS AMOUREUSES SANS VIOLENCE

**25
MARS**

Dans cette conférence, Geneviève Gagnon, diplômée en sexologie, et Maria Rojas, psychoéducatrice, viendront outiller les parents pour parler de relations amoureuses et sexuelles sans violence avec leurs jeunes.

MERCREDI
18 h 30 à 20 h 30

Saint-Lin-Laurentides | NOUVEAUTÉ
Parents d'enfants de 12 à 17 ans



VOTRE ENFANT EST-IL BIEN CONNECTÉ À LA RÉALITÉ ?

**31
MARS**

Dans cette conférence, Roxane Rivard, intervenante en prévention des dépendances, parlera de l'utilisation des écrans chez les jeunes. Elle donnera des conseils concrets pour encourager un usage sain et équilibré à la maison.

MARDI
18 h 30 à 20 h 30

Saint-Roch-de-l'Achigan | NOUVEAUTÉ
Parents d'enfants de 5 à 17 ans



FAVORISER UNE IMAGE CORPORELLE POSITIVE

**14
AVRIL**

Dans cette conférence, Karine Pendleton, intervenante éducation et prévention pour Anorexie et boulimie Québec (ANEB), vous aidera à comprendre ce qui influence l'estime de soi, l'image du corps et la relation avec la nourriture.

MARDI
18 h 30 à 20 h 30

Saint-Alexis
Participez AVEC vos enfants de 10 à 13 ans

CONFÉRENCES GRATUITES HIVER 2026

POUR TOUS LES PARENTS DE LA MRC DE MONTCALM

SERVICE DE
GARDE
SUR PLACE



DÉMYSTIFICATION DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET PLURALITÉ DES GENRES

22
AVRIL

Dans cette conférence, Marilou Prince, sexologue, viendra parler de la diversité sexuelle et de genre. Elle outillera les parents pour mieux comprendre ces réalités et mieux accompagner les jeunes qui les vivent.

MERCREDI
18 h 30 à 20 h 30

Sainte-Julienne | NOUVEAUTÉ
Parents d'enfants de 10 à 17 ans



ADOLESCENCE ET SECONDAIRE : PASSER AU TRAVERS

29
AVRIL

Dans cette conférence, Valérie Martel et Rachel Moniz, intervenantes jeunesse, viendront outiller les parents pour mieux accompagner leur enfant dans l'adolescence et le passage au secondaire. Elles parleront des défis de cette grande étape avec des conseils concrets et rassurants.

MERCREDI
18 h 30 à 20 h 30

Saint-Roch-de-l'Achigan | NOUVEAUTÉ
Parents d'enfants de 12 à 17 ans

Inscription

Coralie Dunn

438 843-4826, poste 3

coraliedunn@reussiteeducativemontcalm.com

RAPPEL

Depuis janvier 2024, la **MRC de Montcalm** est responsable de la gestion des matières résiduelles.

À ce titre, elle assure notamment :

- la gestion du contrat de collecte des bacs roulants ;
- le traitement des appels des citoyens ;
- l'application des règlements en vigueur ;
- la production des outils de communication liés à la gestion des matières résiduelles.

Pour toute question ou demande d'information, vous pouvez communiquer avec la MRC de Montcalm au 450 831-2182, poste 7045, ou par courriel à gmr@mrcmontcalm.com.

Important : les écocentres ne font pas partie de la compétence de la MRC et demeurent sous la responsabilité des municipalités.



Ordures ménagères -

Bac NOIR OU GRIS OU VERT

Le bac à déchets est utilisé seulement en dernier recours, lorsqu'aucune autre option n'est disponible. On doit se poser les 3 questions suivantes avant d'y mettre un item :

1. Est-ce que cet item pourrait plutôt être réutilisé ou utile pour quelqu'un d'autre?
2. Est-ce que cet item peut plutôt être recyclé ou valorisé et est accepté dans une autre collecte (bac bleu, bac brun, collecte spéciale, écocentre, collectes de résidus domestiques dangereux (RDD), point de dépôt pour les produits de la responsabilité élargie des producteurs (REP), comme les piles, ampoules, produits électroniques, etc.)?
3. Est-ce que cet item comporte des matières dangereuses (ex. : huile, essence, etc.)?

C'est seulement lorsque la réponse à ces 3 questions est non qu'on doit y déposer cet item. Autrement, l'item en question ne doit pas être considéré comme un déchet et il doit être dirigé vers le mode de disposition approprié.

Rappels importants sur l'utilisation du bac à déchets

- Le bac à déchets (240 ou 360 litres) est collecté aux deux semaines dans la majorité des secteurs.
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac.
- Seuls les déchets de nature domestique sont acceptés (c'est-à-dire issus des activités courantes à la maison).
- Ne sont pas acceptés : déchets industriels, pièces automobiles, résidus de construction, rénovation ou démolition (CRD).
- Un seul bac roulant est permis par collecte et par unité d'occupation.

Si vous souhaitez utiliser un deuxième bac, vous devez vous procurer une vignette d'identification auprès de la MRC :

- Coût de la vignette : 200 \$ (plus taxes) pour l'année 2026
- Valide uniquement pour l'année en cours (les vignettes pour l'année suivante sont disponibles dès le mois de décembre)
- Ces frais visent à couvrir les coûts liés à la gestion des déchets excédentaires.

Réduisez vos déchets, réduisez vos coûts

- En améliorant votre tri des matières résiduelles, vous pourriez éviter l'achat d'une vignette pour un deuxième bac. Non seulement vous économisez, mais vous posez aussi un geste concret pour l'environnement et pour une gestion optimale de vos taxes municipales.

Collectes - Informations générales

Collectes porte-à-porte

Bleu, brun ou noir/gris/vert, trois bacs sont à votre disposition pour trier vos matières résiduelles. La population de la MRC est desservie par des collectes porte-à-porte pour les matières recyclables, organiques et les déchets. À une fréquence régulière, selon des calendriers préétablis, les bacs sont collectés mécaniquement.

- À ces services, s'ajoute une multitude d'options pour différents produits qui ne devraient pas se retrouver dans les bacs. On retrouve notamment des collectes de résidus verts (feuilles, résidus de jardinage et petites branches), des collectes d'encombrants, des collectes sur demande de retailles de haie de cèdres et une collecte de sapins naturels. Consultez le calendrier des collectes de votre municipalité pour les détails.

- Les bacs bleus et bruns fournis par la MRC sont dédiés uniquement à la collecte des matières recyclables et organiques respectivement et doivent demeurer sur place pour les prochains propriétaires quand vous déménagez.

- Le bac noir de 240 ou 360 litres est requis pour la collecte des déchets. Il n'est pas fourni par la MRC de Montcalm, vous êtes propriétaire de votre bac à déchets. Assurez-vous d'acheter un bac **à prise européenne** afin qu'il puisse être collecté par les bras mécanisés des camions.



Les bonnes pratiques pour un ramassage de vos bacs sans soucis

Important

- Une fois rempli, votre bac roulant ne devrait jamais être d'un poids supérieur à 150 livres pour un bac de 240 litres et à 220 livres pour un bac de 360 litres.
- Les bacs trop lourds peuvent se renverser et blesser l'opérateur. De plus, un bac trop lourd est plus sujet aux bris, il ne sera donc pas collecté s'il ne respecte pas le poids limite.
- Ne pas déposer des objets sur le bac ou ne pas le remplir au-delà du couvercle.
- Si votre bac est brisé, il ne sera pas collecté. Sa collecte pourrait le faire tomber dans la benne du camion.
- Si votre bac contient des matières qui ne sont pas acceptés dans la collecte, il ne sera pas collecté par l'entrepreneur car il pourrait contaminer l'entièreté du voyage. Il est de votre responsabilité de vous renseigner sur les matières admissibles pour chacune des collectes.

Positionnement des bacs

- Orientez la poignée et les roues vers votre résidence.
- Placez votre bac dans votre entrée, en bordure de rue. Il ne doit pas être placé dans la rue ou sur le trottoir.
- Laissez un espace d'au moins un mètre tout autour du bac.
- Assurez-vous que le couvercle soit complètement fermé pour éviter les accumulations de pluie et neige.
- Assurez-vous que votre bac ne nuit pas aux opérations de déneigement.
- Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables. Vous ne pouvez donc utiliser un bac d'une autre couleur que le bleu pour le recyclage et brun pour les matières organiques.
- Les bacs qui ont été peints ne seront pas collectés par l'entrepreneur.

Horaire

- Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte à partir de 19 h ou avant 7 h le matin même.
- Les jours de tempêtes, privilégiez le matin avant 7 h afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.

Calendrier des collectifs 2026

Janvier: 27 🐾

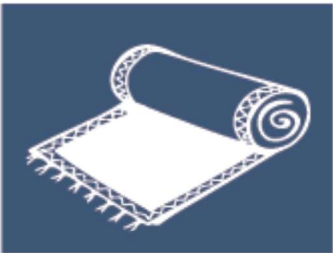
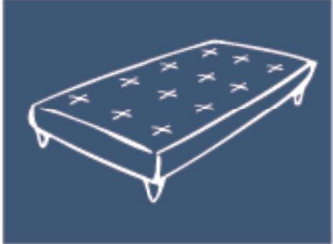
Février : 06 🗑️♻️ 20 🗑️♻️ 24 🐾

Mars: 06 🗑️♻️ 20 🗑️♻️ 24 🐾

Le vendredi 6 février les encombrants

ENCOMBRANTS

Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrant

		
La ferraille	Les tapis et les tentures	Les petits objets divers
		
Les meubles en bois et le mobilier	La literie	Les cartons pliés / fagottés

Semaine de relâche 2 AU 6 MARS

Programmation loisirs

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



Municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST



Vendredi 27 février

CINÉMA DE LA RELÂCHE 19h-21h
BASKET SPATIAL (SPACE JAM)
GYMNASE ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

Lundi 2 mars

ACTIVITÉ LIBRE 13h-17h
GYMNASE ET PATINOIRE

Mardi 3 mars

ACTIVITÉ BIBLIOTHÈQUE 13h-15h
ACTIVITÉ LIBRE 13h-17h
GYMNASE ET PATINOIRE

Mercredi 4 mars

ACTIVITÉ BIBLIOTHÈQUE 13h-15h
ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENTS 13h-17h
GYMNASE ET PATINOIRE

Jeudi 5 mars

ACTIVITÉ BIBLIOTHÈQUE 13h-15h
ACTIVITÉ LIBRE 13h-17h
GYMNASE ET PATINOIRE

Vendredi 6 mars

ACTIVITÉ BIBLIOTHÈQUE 13h-15h
ACTIVITÉ LIBRE 13h-17h
GYMNASE ET PATINOIRE

QUELQUES SURPRISES VOUS SERONT
COMMUNIQUÉES D'ICI LÀ, AUTANT POUR LA
PORTION BIBLIOTHÈQUE QUE POUR LA
PROGRAMMATION AU GYMNASE